



CCE du 7 juillet 2010

De l'exposé du PDG, la CFDT retient de ses commentaires et analyses :

- **pour les avions civils**, la situation s'améliore en ce sens qu'elle n'empire pas.
- **pour les avions militaires**, la cadence d'un Rafale/mois se poursuit pour la commande France; avec néanmoins de grandes interrogations en regard du budget de la défense. Pour ce qui est de l'export (Brésil, E.A.U., Inde, Suisse, Lybie ...) des ventes demeurent potentiellement possibles.

Revenant sur la charge, le PDG évoque un véritable pilotage à vue avec une volonté d'adaptation, y compris en anticipant pour maintenir l'emploi.

En forme de conclusion le PDG se dit " *ni optimiste, ni pessimiste mais attentiste ...*" en rajoutant qu'il faut " *se préparer au meilleur comme au pire* ".

Alpha 21,

Selon la DG, le projet Alpha 21 se déroulera sans licenciement avec des évolutions professionnelles.

Pour la CFDT, ce projet demeure très flou quant à ses conséquences sociales et sociologiques. Une seule certitude, ce sont encore environ une vingtaine de poste de travail qui disparaîtront au Niveau Société. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain CCE pour que les élus donnent un avis, conformément à la loi. Il importe que tout le Personnel concerné (et au-delà) continue de donner son ressenti sur ces questions auprès des représentants CFDT.

Centrale logistique,

Ce projet visant à réduire les coûts de stockage, devrait se passer, comme pour le projet Alpha 21, sans aucun licenciement. **Pour autant, la CFDT relève** que ce sont une cinquantaine de poste de travail qui, à terme, disparaissent sur 4 ans. La DG n'a apporté aucune réponse précise sur le détail des mesures sociales. Dans ces conditions, les élus CFDT au CCE ont voté contre ce projet.

Les plans de charge,

En fabrication, grâce aux commandes acquises avant la crise, le plan de charge société est assuré jusqu'en fin d'année 2012 et 2014 en prenant en compte les charges espérées si reprise.

Le plan de charge "sûres" ETUDES se maintient jusqu'au premier semestre 2012.

Transfert de charges inter-établissements et soustraitance,

Le transfert de charges d'Argenteuil vers Biarritz est d'environ 700 h/mois et, vers Martignas, de 3000 h/mois.

Concernant la réouverture des négociations, le PDG a répondu non.

En conclusion,

L'aviation d'affaire est lourdement impactée par la crise économique et les contrats militaires exports tardent à se concrétiser. Il importe que cette situation ne dure pas trop longtemps...